



La Lettre 29 // La TA

Devenez un acteur de l'inclusion des personnes en situation de handicap : choisissez de soutenir l'INSHEA en versant la taxe d'apprentissage. [Plus d'informations sur la taxe d'apprentissage.](#) [1]

Liens

[1] http://www.inshea.fr/fr/content/taxe_apprentissage